

bioMérieux

Assemblée générale du 15 mai 2025

Dix-septième résolution

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

Cité Internationale

44, quai Charles-de-Gaulle

CS 60095

69463 Lyon cedex 06

S.A.S. au capital de € 2 297 184

632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour Oxygène

10-12, boulevard Marius Vivier Merle

69393 Lyon cedex 03

S.A.S. à capital variable

438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

bioMérieux

Assemblée générale du 15 mai 2025

Dix-septième résolution

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

A l'Assemblée Générale de la société bioMérieux,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, sous réserve de l'adoption de la seizième résolution, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite maximum de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Lyon, le 27 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International



Jean Morier

ERNST & YOUNG et Autres

Sylvain Lauria